

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



AVIS AUX MEMBRES

No. 2025 – 056

Le 23 avril 2025

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL Converge Technology Solutions Corp. (CTS) Plan d'arrangement

La Bourse et la CDCC souhaitent vous informer que Converge Technology Solutions Corp. (« Converge »; TSX : CTS, FSE : 0ZB et OTCQX : CTSD) et H.I.G. Capital (« H.I.G. ») ont annoncé le 22 avril 2025, la réalisation de leur convention d'arrangement.

Conformément aux modalités de l'arrangement, les actionnaires de Converge recevront 6,00\$ CA en espèces pour chaque action ordinaire de Converge Technology Solutions Corp. échangée.

Les actions ordinaires de Converge Technology Solutions Corp. seront radiées de la cote de la Bourse de Toronto à la fermeture des marchés le 23 avril 2025.

CDCC - Détails du rajustement:

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de CDCC, toutes les options sur CTS seront rajustées comme suit:

- **DATE PRÉVUE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** 24 avril 2025
- **SYMBOLES DES OPTIONS:** CTS deviendra CTS1
- **NOMBRE DE CONTRATS :** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR :** 100
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CTS1 CONTRAT:** Une considération en espèces de 600,00 \$ CA
- **PRIX DE LEVÉE :** Inchangé

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

100, rue Adelaïde ouest 1700-1190 avenue des Canadiens-de-Montréal
3^e étage C.P. 37
Toronto ON M5H 1S3 Montréal QC H3B 0G7
416-367-2470 514-871-3545
www.cdcc.ca

- **NOUVEAU CUSIP :** NOTACUSIP
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée resteront inchangées à 250,000 contrats

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt.

AVANCE DES ÉCHÉANCES

Veillez noter que le 16 mai 2025, l'avance des échéances sera appliquée pour toutes les séries d'options en cours.

Converge Technology Solutions Corp. (CTS) – CTS1

Les détenteurs d'options de type américain de Converge Technology Solutions Corp. pourront choisir de lever leurs options avant leur échéance accélérée (le 16 mai 2025) et celles-ci continueront d'être réglées dans un jour ouvrable.

La Bourse - Détails du rajustement:

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le plan d'arrangement et devront donc **être réenregistrés** dans le Système négociation de SOLA par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options CTS seront transférées à la classe d'options CTS1 qui constitue le nouveau livrable.

Symbole de la classe actuel	Nouveau symbole de la classe
CTS	CTS1

Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas ajustées.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des activités d'exploitation de la CDCC.

Anna Linardakis
Directrice, Activités commerciales
CDCC